



Tutelle,cohabitation familial

Par **yvon29**, le **20/10/2023** à **07:58**

Bonjour

Ma mère est sous tutelle ,mon frère souhaite revenir vivre chez elle car il a des pb financiers et de santé.

Ma mère ayant une santé fragile,j'ai peur que cette situation aggrave sa santé surtout que mon frère est actuellement en soins pour un cancers est rentre des fois en urgence au CHU.

Ma question est!faut-il que le juge donne une autorisation? faut-il prendre ses precautions vis a vis de mon frère ,car l'entente famial est compliqué .

Merci pour votre retour

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le **20/10/2023** à **08:44**

Hello !

C'est au tuteur(trice)* d'autoriser ou pas cet hébergement par votre mère et à quelles conditions écrites et financières le cas échéant.

* qui est-ce ?

A+

Par **yvon29**, le **20/10/2023** à **09:03**

Bpnjour,

Merci pour votre retour

La tutrice ,ma dit on verras ca en temps et en heure,sauf que mon frère s'enfous il va débarqué sans rien demandé,il ma juste dit ca verbalement et sans savoir ce que je pensé et

sans demandé si il faut une autorisation écrite.

Ma mère n'est pas pour,mais vu qu'elle pers la mémoire..

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le **20/10/2023** à **09:21**

(suite)

Suggestion : avertir "officiellement" (LRAR) la tutrice du projet de votre frère de s'installer bientôt chez votre mère en outrepassant son refus d'une telle perspective et lui demander ce qu'il faut faire explicitement si votre frère s'installe néanmoins ?

En plus d'évoquer le refus de votre mère, vous pouvez motiver votre inquiétude pour la santé de votre mère.

A+